



INSTRUCTIONS
Elections statutaires 2021-2024
Mandats provinciaux et Mandats Maison Croix-Rouge
en contexte COVID

De la part de :	Pierre HUBLET Administrateur délégué
A l'attention :	Des membres de la Croix-Rouge – Communauté francophone

Nombre de pages : 7

Date : 15 octobre 2020

Concerne : Modalités de vote par courrier

Madame, Monsieur,

Ce document complète les directives relatives à l'élection des mandats provinciaux et locaux. Elle précise les modalités d'élection par voie de courrier que vous pourriez être amené-es à privilégier compte tenu du contexte sanitaire.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site www.croix-rouge.be/elections.

Merci de transmettre ce complément de directive à vos collègues en temps utile et de veiller à son application.

Cordialement

DocuSigned by:

607D27DA82AB413...

Pierre Hublet
Administrateur délégué

1. Remplissage des fiches de candidature

Les candidat-es sont invitées à compléter une fiche de candidature (ann. 3).

2. Envoi des bulletins de vote aux électeur-trices

Le Bureau provincial/Le Comité restreint établit et envoie les courriers comprenant la procédure aux électeur-trices. L'envoi du courrier doit être réalisé 15 jours avant la date prévue de dépouillement.

Ce courrier contient :

- La procédure à suivre et la date limite pour le renvoi du bulletin de vote (ann. 1)
- Une lettre d'introduction (canevas en ann. 2)
- Le bulletin de vote (un seul bulletin de vote reprenant de manière distincte, pour chaque mandat à pourvoir, la liste des candidat-es)
- Une fiche de présentation par candidat-e (ann. 3)
- Une enveloppe vierge.
- Une enveloppe affranchie comportant une étiquette reprenant les noms et prénoms du-de la volontaire au verso.

3. Organisation de la séance de dépouillement.

Avant la séance de dépouillement, le Bureau provincial/le Comité restreint désigne un-e président-e et un-e secrétaire de séance ainsi que deux scrutateur-trices non candidat-es. Les scrutateur-trices peuvent être soit volontaire soit salarié-e.

- a. En début de séance, les scrutateur-trices comptent le nombre d'enveloppes reçues. Il-Elles cochent sur la liste des électeur-trices les volontaires ayant renvoyé leur bulletin de vote. Il-Elles s'assurent que le quorum est atteint.
- b. Ensuite, il-elles ouvrent les enveloppes pour en extraire enveloppes vierges.
- c. Il-Elles procèdent au dépouillement en respectant les consignes reprises dans la directive organisant les élections. ATTENTION : le dépouillement ne peut commencer qu'une fois que toutes les enveloppes vierges ont été dégagées de leur enveloppe.
- d. Le procès-verbal est complété, signé et adressé à la direction générale/direction du Réseau.

4. Communication des résultats aux candidat-es

Les candidat-es élu-es et non élu-es sont informés par mail des résultats du scrutin à l'issue de la séance de dépouillement.

Annexe 1 : Procédure détaillée accompagnant le courrier

- 1. Sur chaque bulletin, veuillez entourer votre choix. « oui », « non », ou « abstention » pour chaque candidat.e. N'apportez aucune autre mention sur les bulletins car ils seraient alors considérés comme nuls. Attention : ne choisissez pas « non », si vous ne connaissez pas le·la candidat.e mais plutôt « abstention ». En effet, le nombre de « non » entre en ligne de compte au moment du dépouillement.*
- 2. Une fois vos choix exprimés, glissez le bulletin dans l'enveloppe vierge. Fermez-la soigneusement.*
- 3. Glissez l'enveloppe vierge dans la seconde enveloppe, celle qui porte une étiquette au verso avec vos noms et prénom. Fermez l'enveloppe.*
- 4. Envoyez cette enveloppe par la poste avant le (date)*

Annexe 2 : Lettre d'introduction (canevas)

Bruxelles,

Cher volontaire, Chère volontaire,

Comme vous le savez probablement, l'élection des membresse déroule dans le courant du mois de novembre/mai pour prise de fonction au 1 janvier/1 juillet 2021.

Pour plus d'informations sur le rôle et la composition de cette instance, nous vous invitons à consulter <https://elections.croix-rouge.be/>

..... volontaires ont introduit leur candidature pour les mandats suivants :

- nom et prénom et mandat

-

-

Nous vous invitons à prendre connaissance de leur fiche de candidature en pièce jointe avant de compléter le(s) bulletin(s) de vote joint(s).

Comment procéder pour participer au scrutin ?

1. *Sur chaque bulletin, veuillez entourer votre choix. « oui », « non », ou « abstention » pour chaque candidat-e. N'apportez aucune autre mention sur les bulletins car ils seraient alors considérés comme nuls. Attention : ne choisissez pas « non », si vous ne connaissez pas le-la candidat e mais plutôt « abstention ». En effet, le nombre de « non » entre en ligne de compte au moment du dépouillement.*
2. *Une fois vos choix exprimés, glissez le bulletin dans l'enveloppe vierge. Fermez-là soigneusement.*
3. *Glissez l'enveloppe vierge dans la seconde enveloppe, celle qui porte une étiquette au verso avec vos noms et prénom. Fermez l'enveloppe.*
4. *Envoyez cette enveloppe **par la poste avant le (date)***

Nous vous remercions déjà pour votre participation.

Le dépouillement sera réalisé leet les résultats seront communiqués via <https://elections.croix-rouge.be/>

Meilleures salutations

Signature

Annexe 3 : Fiche à compléter par le-la candidat-e



CANDIDATURE POUR LE MANDAT DE

.....

Nom et prénom :

Si vous le souhaitez, insérer une photo d'identité

Ma fonction/mandat/activités actuels :

Mon parcours à la Croix-Rouge de Belgique :

Les éléments qui motivent ma candidature :

Autres commentaires éventuels :

Date et signature :

Annexe 4 – Procès-Verbal des scrutins réalisés par courrier postal**PROCES-VERBAL DE SCRUTIN PAR VOIE POSTALE AYANT PROCÉDE A L'ELECTION DES
..... en ce compris LE DEPOUILLEMENT**

Date de la séance :...../...../.....

Présidée par :.....

Le secrétariat de la séance est assuré par

Le-La président-e ouvre la séance.

Le-La président-e désigne les personnes suivantes comme scrutateur-trices (noms et prénoms) :

.....
.....
.....

Les enveloppes vierges comportant le bulletin de vote sont extraites de leur enveloppe comportant les noms et prénoms des volontaires électeur-trices. Ceux-ci sont cochés sur la liste des électeur-trices.

Il est procédé au dépouillement.

Nombre d'enveloppes :.....

Nombre de bulletins blancs ou nuls :.....

Mandat de :.....

Nom et Prénom des candidat-es	Nombre de « oui »	Nombre de « non »	A autant ou plus de « oui » que de « non »

Est/Sont élu.e/s :

.....

Mandat de :.....

Nom et Prénom des candidat-es	Nombre de « oui »	Nombre de « non »	A autant ou plus de « oui » que de « non »

Est/Sont élu.e/s :

.....

Signatures des scrutateur·trices :

.....

La séance est levée à

Signatures du·de la président·e de séance et du service

.....

Date :